



réunis à Doha ont également signalé, dans une déclaration sur la propriété intellectuelle et la santé publique, que le système de l'OMC permettait aux membres d'harmoniser leurs objectifs sociaux et de santé avec leurs objectifs économiques.

LES RÉSULTATS DE DOHA

Les membres de l'OMC se sont engagés à prendre les mesures suivantes :

- viser la réduction et, à long terme, l'élimination, de toutes les subventions à l'exportation, ainsi que la réduction d'autres obstacles au commerce des produits agricoles;
- examiner la relation entre les règles de l'OMC et les obligations commerciales convenues en vertu d'accords environnementaux internationaux;
- clarifier et améliorer les règles concernant les droits antidumping, les subventions et les droits compensateurs;
- réduire ou éliminer les droits à l'importation et les barrières non tarifaires touchant les produits non agricoles;
- améliorer le mécanisme de règlement des différends;
- interpréter les règles de manière à ce que les pays en développement aient accès à des médicaments importants tout en protégeant les brevets;
- établir des calendriers fermes pour la tenue de négociations continues sur la libéralisation du commerce des services;
- approfondir les discussions sur la transparence des marchés publics, l'investissement étranger et la concurrence;
- permettre aux pays en développement de s'adapter aux règles de l'OMC à un rythme approprié à leurs besoins;
- oeuvrer à la création d'une OMC plus transparente et davantage tenue de rendre compte.



CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LE CANADA

Le Canada est une grande nation commerçante; un emploi sur quatre y dépend des exportations, ce qui représente environ 43 % de notre produit intérieur brut. En 2001, le total des échanges bilatéraux de biens et de services du Canada s'élevait à 881 milliards de dollars, soit 2,4 milliards de dollars par jour. Cependant, bien que la plupart des produits étrangers entrent sur le territoire canadien exempts de droits ou imposés à des taux tarifaires passablement bas, certaines de nos exportations, par contre, peuvent être taxées jusqu'à 67 %.